

Compte-rendu du Comité de pilotage du 23 novembre 2015

Présents :

André Jean-Pierre (Maire de La Bâthie)
André Yolande (DDEN école d'Esserts-Blay)
Bastelica Karine (parent élu de Tours en Savoie)
Blanc Anne (élu Esserts-Blay)
Blanc Coralie (directrice école de Rognaix)
Bouvier Nicole (parent délégué école de Cevins)
Branche Philippe (Maire de Cevins)
Brun Sandrine (parent délégué La Bâthie)
Busillet Béatrice (élue La Bâthie, SIBTAS)
Chappuis Benjamin (animateur SIBTAS)
Deduc Alain (élu La Bâthie)
Doucet Michèle (élue Tours en Savoie, vice présidente SIBTAS)
Gallois Virginie (directrice école de Cevins)
Girod Catherine (présidente APE du RPI)
Gousty Claire (chargé de développement territorial CAF)
Granier Jenny (parent délégué St Paul sur Isère)
Leynaud Ludovic (directeur école d'Esserts-Blay)
Martinant Coralie (secrétaire Sibtas)
Mercier Christelle (APE La Bâthie)
Paillardet Nathalie (parent délégué Tours en Savoie)
Perrucchietti Agnès (enseignante école d'Esserts-Blay)
Pinet Dimnet Virginie (coordinatrice SIBTAS)
Rémy Annabelle (parent délégué à Esserts-Blay)
Rouceau Laetitia (animatrice SIBTAS)
Ruffier Maguy (élue Esserts-Blay, présidente SIBTAS)
Tavernier Anne (directrice école de St Paul)

Excusés :

Bouclier Armand (Inspecteur de la jeunesse et des sports)
Burdet Patrice (Maire de Rognaix)
Cadel Catherine (directrice école maternelle La Bâthie)
Dubuis Matthieu (directeur de l'école de Cevins),
Leger Jacqueline (élue Rognaix, SIBTAS)
Martin Chantale (Maire de Tours en Savoie)
Migliorini Elise (parent élu école maternelle de La Bâthie)
Michault Patrick (Maire de Saint Paul)

Rey Sandie (présidente APE La Bâthie)
Thevenon Raphael (Maire d' Esserts-Blay)
Varet Mickael (parent délégué à St Paul)
Vernier Pierre (DDEN école maternelle de La Bâthie)

Absents :

Ferrieux Astrid (directrice école de Tours en Savoie)
Pillet Laurence (élue St Paul, SIBTAS)
Rousseau Eric (inspecteur de l'éducation nationale)

.....

Début de réunion à 17h15.

Maguy Ruffier, la Présidente du SIBTAS, prend la parole pour remercier les personnes présentes et tous les partenaires sans lesquels l'organisation des TAP ne serait pas possible.

Présentation du PowerPoint par Virginie Pinet Dimnet.

1. LE PEDT

Depuis septembre 2014 les communes de Cevins, Esserts-Blay, La Bâthie, Rognaix, St Paul sur Isère et Tours en Savoie conduisent, à l'échelle du territoire de Basse Tarentaise, l'expérimentation d'une organisation des rythmes scolaires concertée.

Le Projet Educatif de Territoire (PEDT) prévoit une organisation des temps d'activités périscolaires (TAP) par demi journée. Un avenant pour l'année scolaire 2015/2016 prévoit un après midi hebdomadaire par école avec la répartition suivante :

- Lundi de 13h30 à 16h30 : RPI d' Esserts-Blay, Rognaix et St Paul sur Isère
- Mardi de 13h30 à 16h30 : La Bâthie élémentaire
- Jeudi de 13h30 à 16h30 : Tours en Savoie maternelle et élémentaire
- Vendredi de 13h30 à 16h30 : La Bâthie maternelle + Cevins maternelle et élémentaire

Les parents peuvent, s'ils le désirent, inscrire leur enfant aux activités périscolaires. L'assiduité est demandée et toute absence doit être prévenue auprès du SIBTAS.

La gratuité des inscriptions a été reconduite pour l'année scolaire 2015/2016 afin de permettre à tous d'accéder aux activités.

L'inscription se fait par les parents en remplissant un formulaire en ligne sur le site du SIBTAS.

2. Rappel des objectifs

- Le bien être de l'enfant dans la pratique d'activités
- Permettre à tous les enfants de prendre plaisir à découvrir de nouvelles activités sans exigence de résultats
- Le respect du rythme de l'enfant selon son âge et ses intérêts
- Garantir une continuité éducative entre les projets des écoles et les activités périscolaires
- Favoriser le partenariat avec les associations locales et / ou bénévoles

3. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage regroupe différents acteurs (élus, enseignants, représentants des parents, partenaires institutionnels...) et permet de réfléchir aux contenus éducatifs, de proposer de nouvelles actions et d'évaluer celles mises en place.

Cet espace de concertation et de dialogue doit permettre d'agir rapidement sur l'efficacité du dispositif et de réguler en cas de nécessité.

Lors du comité de pilotage 2014, il a été validé la présence du SIBTAS aux conseils d'écoles afin de favoriser une cohérence entre les projets scolaires et périscolaires, d'améliorer la mise en place des TAP. Des modifications d'organisation sont susceptibles d'intervenir sur proposition en comité de pilotage ou lors des conseils d'écoles, dans la mesure où ces dispositions ne compromettent pas la continuité du service.

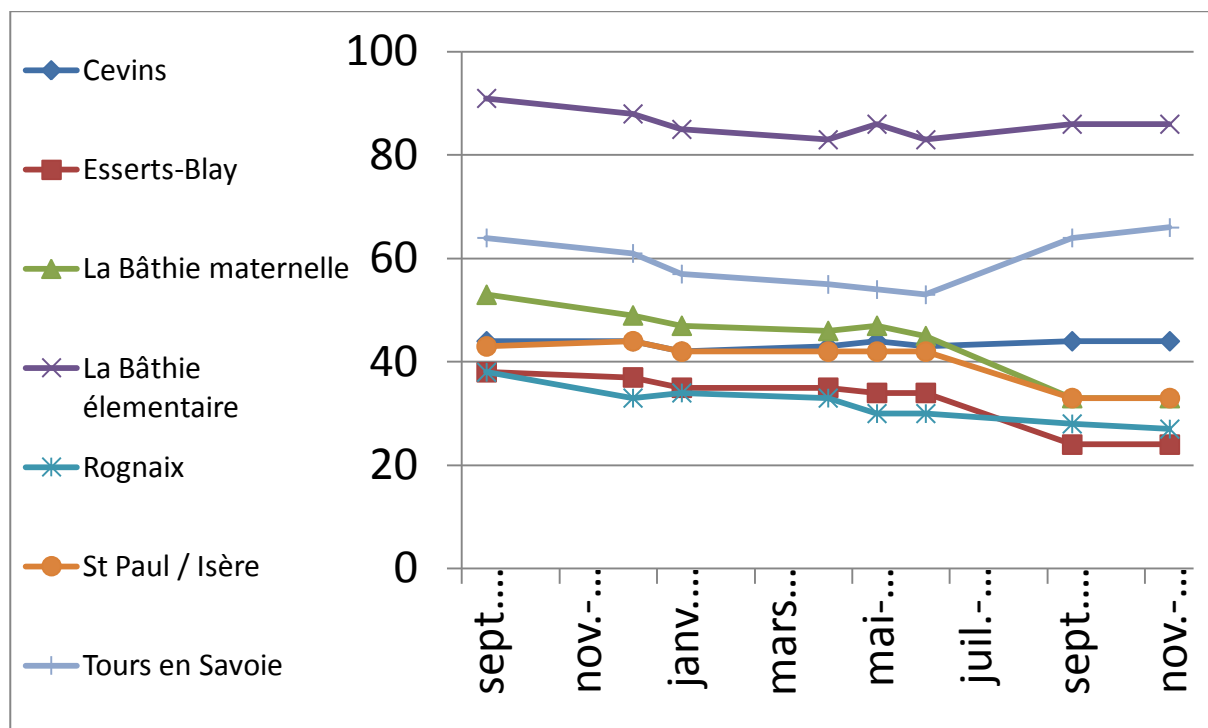
4. Chiffres de fréquentation

Effectifs par école au 1^{er} trimestre 2015 :

	Effectif total	Effectif inscrit TAP	Pourcentage fréquentation	Nb agents ou animateurs
Cevins	72	44	61 %	4
Esserts-Blay	36	24	67 %	2
La Bathie maternelle	90	33	37 %	3
La Bâthie élémentaire	145	86	59 %	6
Rognaix	45	27	60 %	2
Saint Paul sur Isère	60	33	55 %	4
Tours en Savoie	106	66	62 %	5
Total	554	313	56 %	

En moyenne, 56% des enfants du territoire de Basse Tarentaise sont inscrits aux TAP

Nombre d'enfants inscrits aux TAP depuis sept 2014 :



5. Le personnel encadrant

Pour assurer l'accueil des enfants dans des conditions adaptées et règlementaires, les TAP sont encadrés par des animateurs diplômés BAFA ou stagiaires et les ATSEM ou personnels du périscolaire des communes membres.

A minima 1 adulte pour 14 enfants pour les moins de 6 ans , 1 adulte pour 18 enfants pour les plus de 6 ans

Virginie Pinet Dimnet , responsable TAP, assure la direction.

Les TAP font l'objet d'un agrément auprès de la Direction Régionale jeunesse, sports et cohésion sociale Ils ont également été déclarés à la CAF

6. Les locaux

Les activités péri-éducatives se déroulent au sein:

- des écoles communales : les salles de motricités, les salles BCD, les dortoirs, les cours, les jardins et les préaux peuvent accueillir les activités.
- des infrastructures communales mises à disposition (gymnase, salle polyvalente, bibliothèques ...).

En fonction du nombre de groupes, les salles de classe et de repos sont parfois nécessaires pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.

7. Le budget

Bilan 2014/2015

DEPENSES	
Charges à caractère pédagogiques	6 196.59
Charges de personnel	102 815.62
Frais généraux	6 700.00
RECETTES	
Participation des familles	0
Participation des communes *	95 952.21
Subvention CAF	19 760.00

* Aide de l'Etat non déduite

8. Les activités du premier trimestre

Les activités sont organisées par groupe d'âge, planifiées par « périodes ».

Thématique de la 1ère période : « A la découverte de la Savoie »

- Définition des règles de vie au sein des TAP, en lien avec le règlement de l'école.
- Création d'un trombinoscope dans chaque école.
- Sports collectifs et jeux sportifs : Initiation par le jeu à différents sports: bérêt Savoyard, jeux de ballon, relais...
- Atelier Cirque et malle pédagogique.
- Jeux de motricité, jeux d'antan et d'aujourd'hui : corde à sauter, bille, marelle.

Thématique de la 2ème période : « A la découverte de l'Alsace »

- Jeux de coopération et de solidarité: partenariat avec Pays de Savoie Solidaire et la ludothèque d'Albertville pour les maternelles et primaires.
- Atelier manuel et bricolage : bonhomme Père Noël, lutin, décoration de table pour les aînés ruraux, fabrication de badges pour le téléthon, cœur joyeux, flocon glacé, carte de Noël, cigogne animée, création château fort.
- Expériences scientifiques.
- Culture : Malle de lecture sur la neige, l'art du Cirque, les pirates.
- Kamishibai: lecture de contes de Noël pour les maternelles.

9. Les projets

- Téléthon : fabrication de badges par les enfants pour les participants
- Décorations de Noël pour marché de Noël pour les 6 communes
- Visite caserne des pompiers
- Atelier Judo
- Atelier couture / magie / éveil musical / kamishibai pour les primaires
- Projets informatiques
- Animation tri sélectif
- Intervention dans les bibliothèques
- Partenariat avec la maison de retraite de la Bâthie

Un échange avec les enseignants a eu lieu sur les activités futures des temps périscolaires ce qui permettra de travailler sur d'éventuels sujets communs, de proposer des activités différentes ou de les mettre en place autrement.

La communication et le partenariat scolaire / périscolaire est différente selon les écoles.

10. Les points forts

- Une bonne fréquentation des enfants (313 enfants inscrits à ce jour)
- L'occasion pour un grand nombre d'enfants de se retrouver pour des activités de découverte et ludiques.
- La Rencontre et la socialisation des enfants dans le territoire.
- La création de postes d'animateurs - L'occasion pour des jeunes d'engager un parcours - professionnel.
- Le partenariat avec les associations locales.
- Virginie Pinet-Dimnet étant la responsable des TAP, elle devient le référent de ces temps périscolaires pour les enseignants et les parents.

11. A améliorer

- La communication et l'information (site du Sibtas, logiciel..)
- Le partenariat avec les différents acteurs de la vie de l'enfant (enseignants, élus, personnels communaux, éducateurs, animateurs...) afin d'optimiser la mise en place du planning des activités (éviter les doublons, se partager les locaux...).

12. Les propositions, suggestions du comité de pilotage

Un parent délégué fait remarquer que deux projets, la visite de la caserne des pompiers et celle de la maison de retraite, ne concernent que La Bâthie.

Ludovic Leynaud pose la question de l'évolution de l'organisation des Temps d'Activités Périscolaires, est ce que la demi-journée peut être remise en cause puisque 2014/2015 était une année expérimentale ?

Béatrice Busillet répond que le projet de territoire a été validé pour 3 ans et que pour l'instant il n'en est pas question.

Philippe Branche explique que le choix des communes de mener ensemble cette organisation des TAP, à l'échelle du territoire et avec le Sibtas, induit la demi-journée. Elle paraît la mieux adaptée et a démontré un apport de qualité.

Ceci permet également d'établir des contrats moins précaires pour les animateurs et de stabiliser le personnel encadrant.

Les élus sont satisfaits de cette mise en place de la réforme sur le territoire.

La rotation annuelle de la demi-journée par école s'avère intéressante également.

Karine Bastelica souhaite savoir comment le sibtas évalue le bien-être de l'enfant, comment il procède à une évaluation qualitative.

Virginie Pinet-Dimnet répond que cette évaluation peut être à réfléchir et à mettre en place à plusieurs.

La fatigue se mesure sur tout le temps collectif de la semaine (garderie, école, cantine, tap...).

Philippe Branche souligne que la participation du Sibtas aux conseils d'école y répond en partie.

Karine Bastelica rappelle que la mise en place d'un questionnaire avait été envisagée au comité de pilotage 2014 mais que rien n'a été fait.

Claire Gousty signale qu'une étude a été faite par l'udaf et qu'elle est consultable (udaf73.fr « actualités de novembre »).

Elle souligne l'importance de la gratuité et de ces échanges parents/enseignants /élus ...

Pour Laetitia Rouceau, animatrice au Sibtas, de par son expérience dans d'autres écoles où les TAP se font en ¾ d'heure ou 1h30, la demi-journée de TAP paraît plus claire et stabilisante pour les enfants qui ne voient pas leur après-midi entrecoupée scolaire/périscolaire.

Béatrice Busillet souligne qu'il ne faut pas hésiter à aller parler aux animateurs ou responsable TAP.

Le SIBTAS reste ouvert et a conscience que chacun peut s'améliorer.

Virginie Pinet-Dimnet souligne la pertinence à ce qu'elle soit invitée aux différents conseils d'écoles.

Un parent délégué de Tours en Savoie trouve qu'il est contraignant d'appeler la mairie, l'école et le Sibtas en cas d'absence de l'enfant. Comment simplifier et n'avoir qu'un interlocuteur ?

Virginie Pinet-Dimnet pense qu'il est effectivement nécessaire d'améliorer la communication entre les écoles et le Sibtas.

Il est demandé également que l'horaire de la prochaine réunion soit décalé au alentour des 18h.

Fin de réunion à 18h15